

Assemblée générale 20^e
Jeudi 17 janvier 2013, 18h15
Ecole Maternelle, 31 rue des Maraîchers
(M^o Maraîchers, bus 26...)

Communiqué parisien intersyndical

SNUipp-FSU, SNUDI-FO, Se-UNSA, SUD Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action

**Pour l'abandon de la réforme des rythmes scolaires
contre sa mise en place à la rentrée 2013**

**Grève et manifestation
Mardi 22 janvier 2013**

L'assemblée générale parisienne qui avait réuni près de 400 personnes le 11 décembre à la Bourse du Travail avait décidé, sur propositions des syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Se-Unsa, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action, un appel à manifester le mercredi 19 décembre et à une grève au mois de janvier. La manifestation du 19 décembre a été un franc succès contraignant le Recteur et la Mairie de Paris à recevoir une délégation malgré leur refus initial.

Le 10 janvier 2013, la Mairie de Paris a confirmé sa décision de mettre en place dès la rentrée 2013, la réforme des rythmes scolaires.

Ce projet de réforme n'est pas acceptable. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et ne garantit en rien leur réussite scolaire.

Les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'État.

Les PVP doivent continuer à intervenir sur le temps scolaire. Aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la Mairie de Paris à la rentrée 2013.

C'est pourquoi les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, Se-Unsa, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action, appellent les enseignants parisiens à la grève le mardi 22 janvier 2013, pour manifester notre opposition au projet de réforme sur les rythmes scolaires.

Nous appelons également les enseignants :

- A participer aux AGs d'arrondissements.
- A participer à l'AG parisienne de grève le mardi 22 janvier 2013, pour décider des suites de l'action (manif, reconduction de la grève...)
- A engager des démarches auprès des parents d'élèves (lettre, pétition...) et dans le cadre des conseils d'écoles ou des conseils des maîtres à se prononcer contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Les lieux et heures de l'assemblée générale de grève et de la manifestation du 22 janvier seront communiqués ultérieurement.